

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique
78 110 LE VESINET
Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE S.A.

Société Anonyme au capital de 257 801,46 Euros
53, rue du Chemin Vert
92 100 BOULOGNE - BILLANCOURT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Lionel PALICOT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

99, Bd de Belgique

78 110 LE VESINET

Tél. 01 39 52 18 71

ENTREPRENDRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

A l'assemblée générale de la société ENTREPRENDRE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRENDRE S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID - 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leur perspective d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les éléments mentionnés en page 8 de l'annexe se rapportant au principe d'évaluation des marques figurant en immobilisations incorporelles et à la méthodologie retenue relative à la provision pour dépréciation des marques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225 -37- 4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies, ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Vésinet, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes



Lionel PALICOT

ENTREPRENDRE

SA au capital de 257 801 €

53, rue du Chemin Vert

92100 Boulogne-Billancourt

Siren 403 216 617

Comptes annuels au 31 décembre 2020

SOMMAIRE

Bilan	Pages 3-4
Compte de Résultat	Pages 5-6
Annexe	Pages 7-19

BILAN - ACTIF

ACTIF en €	31/12/20			31/12/19
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Marques	2 304 505	1 827 999	476 506	537 710
Autres Immobilisations incorporelles	54 709	54 709	-	-
Immobilisations corporelles	156 847	123 598	33 249	21 696
Autres participations	213 610	212 610	1 000	-
Créances rattachées à des participations	984 758	984 758	-	-
Autres titres immobilisés	481 578	131 709	349 869	360 327
Autres immobilisations financières	84 490	-	84 490	84 490
Actif Immobilisé	4 280 497	3 335 383	945 114	1 004 223
Avances & Acomptes sur commandes	55 146	-	55 146	31 829
Clients et comptes rattachés	3 999 376	568 762	3 430 614	4 101 737
Autres créances	705 769	300 000	405 769	724 187
Valeurs mobilières de placement	300 000	-	300 000	300 000
Disponibilités	3 729 625	-	3 729 625	1 555 971
Charges constatées d'avance	475 568	-	475 568	506 958
Actif Circulant	9 265 484	868 762	8 396 722	7 220 682
TOTAL ACTIF	13 545 981	4 204 145	9 341 836	8 224 905

BILAN - PASSIF

PASSIF en €	31/12/20	31/12/19
Capital social	257 801	257 801
Prime d'émission	2 525 529	2 525 529
Réserve légale	25 780	34 491
Réserves réglementées	165 397	165 397
Autres réserves	832 677	797 179
Résultat de l'exercice	175 763	106 787
Capitaux Propres	3 982 947	3 887 184
Provisions pour risques	90 000	57 800
Provisions pour charges	347 824	339 426
Provisions pour Risques & Charges	437 824	397 226
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 180	2 621
Emprunts et dettes financières diverses	1 500 000	90 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 685 957	2 218 602
Dettes fiscales et sociales	548 195	624 960
Autres dettes	84 292	148 427
Produits constatés d'avance	1 098 440	855 885
Dettes	4 921 064	3 940 495
TOTAL PASSIF	9 341 836	8 224 905

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2020	2019
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	11 568 143	13 136 954
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	185 364	99 771
Autres produits	12 086	63 788
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	11 765 593	13 300 513
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 200 644	1 564 436
Variation de stock		
Autres charges externes	8 640 457	10 335 887
Impôts et Taxes	18 067	15 477
Salaires & traitements	448 929	511 845
Charges sociales	141 606	153 203
Dotations aux amortissements	1 725	6 546
Dotations aux provisions sur immobilisations	79 177	129 594
Dotations aux provisions sur actif circulant	37 139	50 329
Autres charges	170 460	73 969
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10 738 204	12 841 286
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 027 389	459 227
Produits financiers de participations	5 089	-
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts	749	307
Reprises sur provisions	4 490	400 000
PRODUITS FINANCIERS	10 328	400 307
Dotations financières aux provisions	680 934	74 424
Intérêts et charges assimilées	6 235	7 958
CHARGES FINANCIERES	687 168	82 382
RESULTAT FINANCIER	(676 841)	317 925
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	350 548	777 152

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en €	2020	2019
Produits exceptionnels sur opération de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opération en capital	5 000	-
Reprises sur provisions	45 800	73 580
PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 800	73 580
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	135 250	301 547
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-	400 000
Dotations sur provisions exceptionnelles	86 398	42 398
CHARGES EXCEPTIONNELLES	221 648	743 945
IREsULTAT EXCEPTIONNEL	(170 848)	(670 365)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 937	-
BENEFICE OU PERTE	175 763	106 787

ANNEXE**Plan :**

1. Préambule
2. Règles et méthodes comptables
3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
4. Evènements postérieurs à la clôture
5. Notes sur le bilan
6. Notes sur le compte de résultat
7. Autres informations
8. Tableau des filiales et participations

1. Préambule

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration de la société, le 21 avril 2021.

Total du Bilan	9 341 836 €
Chiffre d'affaires	11 568 143 €
Bénéfice comptable	175 763 €

Le présent exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020, ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

Acquisitions de marques :

Monsieur Robert Lafont, propriétaire de l'ensemble des marques a vendu en juillet 2007 les principales marques au Groupe Entreprendre pour 900 K€, à l'exception notamment des marques du pôle économique.

En juillet 2008, les marques du pôle économique dont la marque Entreprendre, et la marque Santé Revue ont été acquises par le Groupe Entreprendre pour 750 K€.

Les marques acquises avant le 31 décembre 2009 figuraient à l'actif du Groupe Entreprendre, entité filiale qui a été absorbée par la société Entreprendre.

En juillet 2010, 18 autres marques ont été acquises par la société Entreprendre pour 606 K€ HT.

De même qu'en 2007 et 2008, ces marques cédées par Monsieur Robert Lafont ont été évaluées par le cabinet Nomen International, sur la base d'une actualisation des flux futurs de redevances nettes d'impôts.

En 2011 la marque Jour de France a été acquise par la société Entreprendre.

Provision pour dépréciation de marques :

Les marques ayant une durée de vie illimitée et ne faisant pas l'objet d'un amortissement, celles-ci font l'objet annuellement d'une estimation sur la base d'un test de valeur, lequel repose notamment sur le chiffre d'affaires magazines de l'exercice concerné.

Les marques sont dépréciées en totalité lorsqu'elles sont arrêtées.

Les marques exploitées sont dépréciées lorsque la valeur estimée à la clôture de l'exercice s'avère être inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels, les règles retenues sont les suivantes :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations corporelles figurant dans l'actif immobilisé sont susceptibles de subir une dépréciation par voie d'amortissement. Selon la nature des immobilisations et de leur durée de vie économique, celles-ci sont amorties soit sous le mode linéaire ou le mode dégressif.

Participations :

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation est basée sur les derniers comptes annuels des sociétés concernées.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a pris une participation de 10 % dans la société Lafont Presse.

Les autres participations détenues par la société sont provisionnées à 100 %.

Créances rattachées à des participations :

Les créances rattachées à des participations sont évaluées sur la base des avances de trésorerie octroyées par la société au bénéfice d'une entité dont les titres figurent dans le poste « Autres Participations ».

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Autres titres immobilisés :

La valeur brute des autres titres immobilisés, est constituée par leur coût d'acquisition. La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est basée sur les éléments financiers identifiés par la société, et font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Le poste autres titres immobilisés comprend d'une part des titres de la société MLP et d'autre part des actions auto - détenues par la société.

Actions auto - détenues :

Principe : Les actions auto - détenues acquises par la société Entreprendre dans le cadre d'un accord entre actionnaires sont destinées à leur revente sur le marché.

Au 31 décembre 2020, la société Entreprendre détient 6 027 actions Entreprendre pour un montant global de 165 871,40 €, soit un prix moyen de 27,52 € représentant en nombre de titres 0,97 % du capital social.

A cette date, le cours de bourse s'élevait à 6,00 €, soit une valorisation des actions auto-détenues de 36 162 €.

Au regard de cette valorisation, il a été constitué à la clôture de l'exercice une provision complémentaire pour dépréciation des titres Entreprendre pour un montant de 10 933,60 €, portant ainsi ladite provision à un montant de 129 709,40 €.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Bonus MLP

Un produit à recevoir au titre des bonus 2020 calculés selon un document interne des messageries MLP sur la base du chiffre d'affaires et le lissage des frais sur invendus a été enregistré pour un montant de 240 K€ contre 365 K€ pour l'exercice précédent. Il a été comptabilisé en Clients - Factures à établir au bilan du 31 décembre 2020.

Cette baisse est due pour le principal à la diminution du chiffre d'affaires messageries.

Comptes de bilan liés aux échanges de marchandises

Sur le principe des échanges de marchandises (prestations publicitaires de la part d'Entreprendre en échange d'autres prestations ou produits liés à l'activité pour l'autre partie), les créances clients et les dettes fournisseurs liés aux échanges sont destinées à être compensés pour un montant équivalent :

Clients et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	518 K€
Fournisseurs et comptes rattachés liés aux échanges de marchandises :	518 K€

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a pas de plus-values latentes sur ces placements de trésorerie.

Réserves réglementées

Les réserves indisponibles résultent de l'auto-détention par la société des titres Entreprendre.

3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits caractéristiques :

La crise sanitaire du Covid-19 a affecté l'activité de la société dès les premiers mois de l'année 2020.

Les numéros du magazine Entreprendre des mois d'avril mai et juin ne sont pas sortis.

Les magazines couvrant les pôles « Sports » et « Automobile » durant la même période ne sont également pas sortis.

Par ailleurs, les impacts sur la société inhérents à la crise sanitaire du Covid-19 sont les suivants :

La mise en activité partielle pendant la période de confinement, à partir du 17 mars jusqu'au 11 mai 2020, dont le montant perçu sur l'exercice s'élève à 33 866 €.

L'octroi le 14 mai 2020 d'un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 1 500 K€, dans les conditions de droit commun, et dont l'amortissement en capital sur 5 ans débute le 15 juin 2021.

L'obtention du report du paiement des charges sociales pour l'échéance du mois d'avril 2020.

Au regard de ces éléments, Entreprendre reste réactif, facteur qui constitue « l'ADN » de la société, en faisant preuve de créativité et de dynamisme, par le lancement de nouveaux magazines répondant au plus près aux besoins de nouveautés du lectorat et à sa volatilité, ce qui représente une tendance générale.

Toutefois, l'année 2021 devrait être une année de stabilisation et de consolidation de par notamment le renforcement des titres phares.

4. Evènements postérieurs à la clôture

La confirmation du plan de continuation de VSD par le Tribunal de Commerce de Paris permettant à ENTREPRENDRE (LAFONT PRESSE) de devenir un partenaire au côté de Georges GHOSN du grand magazine VSD, créé en 1977 par Maurice SIEGEL, met la société en bonne position pour bénéficier de la notoriété et ainsi mettre en place des synergies.

Au regard de l'opération décrite ci-dessus, le montant de l'investissement effectué par Entreprendre (Lafont Presse) s'élève à 300 K€, au 31 décembre 2020.

L'activité du début de l'année 2021, est sensiblement identique à celle de l'an passé, étant précisé que l'objectif de Chiffre d'Affaires 2021 devrait être sensiblement identique à celui de 2019.

5. Notes sur le bilan

Etat de l'actif immobilisé :

Valeurs brutes en €	31/12/19	Acquisitions	Cessions	31/12/20
Marques	2 304 505			2 304 505
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 373		2 664	54 709
Terrains				
Constructions				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	144 772	13 279	10 178	147 872
Autres Participations	831 857	371 000	4 490	1 198 367
Autres titres immobilisés	481 103	475		481 578
Prêts et autres immobilisations financières	84 490			84 490
TOTAL GENERAL	3 913 075	384 754	17 332	4 280 496

Etat des amortissements :

Immobilisations amortissables en €	31/12/19	Dotations	Reprises	31/12/20
Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 372		2 664	54 708
Terrains				
Construction Installations générales				
Installations générales	8 975			8 975
Matériels de bureau	123 076	1 725	10 178	114 623
TOTAL GENERAL	189 423	1 725	12 842	178 306

Etat des provisions :

Provisions en €	31/12/19	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/20
Provisions pour litiges	57 800	78 000	45 800		90 000
Autres Provisions	339 426	8 398			347 824
Provisions pour risques	397 226	86 398	45 800	0	437 824
Provisions sur immobilisations incorporelles	1 766 795	79 177		17 973	1 827 999
Provisions sur immobilisations financières	952 634	380 933	4 490		1 333 567
Provisions sur stocks					
Provisions sur créances clients	699 014	37 139		167 391	568 762
Provisions sur autres créances	0	300 000			300 000
Provisions sur actif	3 418 443	797 249	4 490	185 364	4 030 328
TOTAL GENERAL	3 815 669	883 647	50 290	185 364	4 468 152
Dotations & reprises d'exploitation		116 316	0	185 364	
Dotations & reprises financières		680 933	4 490	0	
Dotations & reprises exceptionnelles		86 398	45 800	0	

Le poste « Provisions pour litiges » concerne divers procès en cours. Celles-ci sont déterminées selon les risques évalués par notre cabinet d'avocats. Le poste « Autres provisions » se rapporte à la procédure en cours relative au contrôle fiscal couvrant les années 2012 à 2014.

La provision sur autres créances de 300 K€ est liée au dénouement final de l'opération décrite au paragraphe 4 de la présente annexe.

Etat des créances et dettes :

Créances en €	31/12/20	A 1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	984 757		984 757
Prêts et autres immobilisations financières	481 578		481 578
Autres immobilisations financières	84 490		84 490
Clients douteux	654 792		654 792
Autres créances clients	3 384 584	3 384 584	
Personnel et comptes rattachés	6 097	6 097	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	63 506	63 506	
Taxe sur la valeur ajoutée	379 080	379 080	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	300 000	300 000	
Charges constatées d'avance	475 568	475 568	
Etat des créances	6 814 452	4 608 835	2 205 617

Il n'existe pas de créances représentées par des effets de commerce.

Le poste Débiteurs divers de 300 K€ est liée au dénouement final de l'opération décrite au paragraphe 4 de la présente annexe.

Dettes en €	31/12/20	A 1 an au plus	A plus de 1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès établissements crédit :				
A 1 an maximum à l'origine	4 180	4 180		
A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 500 000		1 500 000	
Fournisseurs	1 685 957	1 685 957		
Personnel et comptes rattachés	71 244	71 244		
Organismes sociaux	53 092	53 092		
Prélèvements à la source	1 745			
Taxe sur la valeur ajoutée	460 290	460 290		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	1 825	1 825		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	84 292	84 292		
Produits constatés d'avance	1 098 440	1 098 440		
Etat des dettes	4 961 065	3 459 320	1 500 000	0

Dettes représentées par des effets de commerce : 7 768 €.

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Au 1 janvier 2020	613 813	0,42	257 801
Actions émises pendant l'exercice			
Actions remboursées pendant l'exercice			
Au 31 décembre 2020	613 813	0,42	257 801

6. Notes sur le compte de résultatVentilation du chiffre d'affaires :

Ventilation du Chiffre d'affaires	France	Export	Montant	Taux
Ventes de produits finis	10 365 073	659 587	11 024 660	95,3%
Prestations de services	370 200	28 780	398 980	3,4%
Produits des activités annexes	144 503		144 503	1,2%
Total	10 879 776	688 367	11 568 143	100%

Le mode de reconnaissance des revenus porte d'une part sur l'encaissement du chiffre d'affaires relatif à la distribution effectuée par la messagerie de presse MLP, et d'autre part sur le chiffre d'affaires relatif aux abonnements, résultant des souscriptions, et à toutes autres prestations de services rattaché à l'exercice ou échelonné sur plusieurs exercices, et ce en fonction du fait générateur.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 027 389	287 669	739 720
Résultat financier	- 676 841	- 189 515	(487 325)
Résultat exceptionnel	- 170 848	- 94 216	(76 631)
Participation des salariés			
Total	179 700	3 937	175 763

Après imputation du déficit fiscal résiduel de 197 K€, l'impôt société 2020 représente un montant de 3 937 €

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

Néant

Détail des opérations exceptionnelles :

Opérations exceptionnelles	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales	2 384	
Dons, libéralités		
VNC des éléments d'actifs cédés		
Autres charges	93 890	
Autres charges sur exercices antérieurs	38 976	
Provisions pour risques et charges	86 398	
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 000
Autres Produits		
Provisions pour risques et charges		45 800
Total	221 648	50 800

Opérations d'échanges de publicité :

Pour l'exercice 2020 la société Entreprendre a inscrit au titre des opérations d'échanges de publicité un montant de 138 928 € en produits et un montant de 138 928€ en charges.

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	24 000
- Honoraires facturés au titre des SACC (Services Autres que la Certification des Comptes)	0
Total	24 000

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	17	0

7. Autres informationsEngagements donnés :

Néant

Engagement en matière de retraite

Les engagements de retraite correspondent à une estimation des droits acquis par le personnel en matière d'indemnités de départ à la retraite. Ils sont déterminés en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite.

A cet égard, les engagements en matière de retraite n'ont pas été évalués, étant précisé que ceux-ci ne devraient pas être significatifs compte tenu de la structure de l'effectif dans la société.

Engagements reçus :

Néant

Comptes consolidés :

Comme en 2019, la société Entreprendre n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés, sachant qu'elle ne dépasse pas les seuils fixés par les articles L 233-17 et R 233-16 du Code du Commerce.

La société Entreprendre n'est pas elle-même filiale consolidée dans un périmètre de consolidation.

Intégration fiscale

La société n'a pas opté pour le régime d'intégration fiscale.

Charges à payer :

Charges à payer en €		31/12/20
Emprunts auprès établissements crédit		4 180
Fournisseurs		461 755
Dettes fiscales et sociales		91 801
Autres dettes - Clients RRR à accorder		84 292
Total		642 028

Produits à recevoir :

Produits à recevoir en €		31/12/20
Créances clients		265 831
Autres créances - Produits à recevoir		
Disponibilités - Intérêts courus à recevoir		
Total		265 831

Charges et produits constatés d'avance :

Charges et produits constatés d'avance au 31 décembre 2020 en €	Charges	Produits
Charges & Produits d'exploitation	475 568	1 098 440
Charges & Produits financiers		
Charges & Produits exceptionnels		
Total	475 568	1 098 440

Les produits constatés d'avance sont déterminés en fonction des parutions (magazines, abonnements, publicité). L'estimation des produits constatés d'avance est basée sur le prix de vente magazine et sur le prix de la page passée en publicité.

8. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et RAN	% de détention	Valeur brute des titres	VNC des titres	Prêts et avances consenties brutes	Prêts et avances consenties nettes	Cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
France Quotidien	10 000	(624 189)	55%	5 510	-	984 758	-		1 528 375	(188 105)	
Participation (de 10 à 50 % du capital détenu)											
Autovoisin	20 000	NC	35%	7 000	-				NC	NC	
Digiapp	14 142	301 393	30%	200 100	-				1 083 620	52 162	
Lafont Presse	10 000		10%	1 000	1 000						

La société France Quotidien, filiale à 55.1 % de la société Entreprendre, mise en sommeil depuis plusieurs exercices, a été remise en activité en 2020.

Compte tenu des éléments en possession par la société Entreprendre, la participation détenue dans la société Autovoisin est totalement dépréciée du fait d'incertitudes relatives à son exploitation.

Les éléments chiffrés de la société Digiapp concernent l'exercice clos au 31 décembre 2019

La société Lafont Presse clôturera son premier exercice comptable le 31 décembre 2021.

Il n'y a pas eu de transaction significative durant l'exercice 2020 entre les parties liées.